FAS VEIL
FAciliter la redevabilité et la VEILLE citoyenne avec la SOciété civile

Message des organisations de la société civile à l'occasion de la présentation publique du rapport alternatif 2024



Mesdames, Messieurs,

A l'issue de cette séance, les acteurs de la société civile par ma voix remercient les plus hautes autorités nationales pour l'intérêt accordé à cet exercice de rapport alternatif. Les acteurs de la société civile expriment leur satisfaction pour les efforts consentis aussi bien par les pouvoirs publics que par les citoyens en vue d'une continuité efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques. Nous nous réjouissons du fait de la mise en œuvre de plusieurs recommandations issues du rapport alternatifs 2023.

Pour 2024, nous notons que plusieurs avancées sont présentées dans le rapport de performance 2024. Les données collectées auprès des citoyens et des organisations

de la société civile font ressortir plusieurs appréciations positives mais identifient aussi des défis collectifs pour lesquels l'action publique pourrait mettre davantage l'accent.

Pour ce faire les recommandations ont été formulées par la société civile.

En lien avec le pilier 1 du PA-SD : lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale

Les acteurs de la société civile apprécient les efforts réalisés en matière de lutte contre le terrorisme et de restauration de l'intégrité du territoire national. En termes financiers, cela correspondant à des dépenses effectives de 330,809 milliards FCFA en 2024 uniquement pour les investissements représentant environ 40% des dépenses d'investissements. Les efforts conjugués des différents acteurs ont permis d'engranger des résultats en termes de récupération de territoire, de renforcement des capacités d'action des FDS, d'encadrement et de prise en charge des VDP, d'assèchements des sources de revenus des groupes terroristes, etc. Afin de consolider les actions engagées dans la lutte contre le terrorisme et la restauration du territoire, les recommandations ci-dessous ont été formulées :

- Renforcer la mobilisation citoyenne dans les zones à fort défis sécuritaire ;
- Poursuivre les efforts de redevabilité sur les politiques de sécurité ;
- Vulgariser le contenu des dispositions relatives à la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme en particulier dans le domaine des OBNL et auprès des acteurs économiques locaux ;
- Améliorer les capacités de planification, d'exécution et de suivi du développement par les collectivités territoriales Cela pourrait consister par la mise à disposition des collectivités de ressources humaines qualifiées pour tirer le plein potentiel du FMD.

En lien avec le pilier 2 du PA-SD : répondre à la crise humanitaire

Les avancées obtenues en lien avec la réponse à la crise humanitaire sont appréciées. En effet, les dépenses effectives consacrées aux investissements de ce pilier ont plus que quadruplé, passant de 4,096 milliards FCFA en 2023 à 21,231 milliards FCFA en 2024, soit une hausse de 418,33%. Grâce à de tels efforts, des progrès sont enregistrés notamment dans : i) le soutien au retour volontaire des personnes déplacées, ii) la prévention et la gestion des catastrophes et des crises humanitaires, iii) le soutien aux

personnes déplacées internes, aux personnes pauvres et vulnérables et aux personnes affectées par le terrorisme. Cependant, les défis pourraient être relevés afin d'améliorer davantage la réponse à la crise humanitaire à travers la mise en œuvre des recommandations ci-dessous :

- Renforcer les mécanismes de sélection des bénéficiaires et de distribution des vivres aux personnes déplacées internes en durcissant le dispositif des sanctions ;
- Renforcer le rôle des collectivités territoriales et des communautés dans la prévention et la gestion des crises et catastrophes humanitaires ;
- Améliorer la redevabilité des politiques publiques en matière d'assistance humanitaire.

En lien avec le pilier 3 du PA-SD : refonder l'État et améliorer la gouvernance

Plusieurs avancées sont enregistrées au niveau de ce pilier. Les dépenses effectives consacrées aux investissements passent de 277,558 milliards FCFA en 2023 à 475,158 milliards FCFA en 2024, soit une augmentation de 71,19 %. Cependant, le taux d'exécution financière est respectivement de 77% et 75% en 2023 et 2024 soit une baisse de 2 points de pourcentage. Les citoyens et organisations de la société civiles apprécient notamment les progrès en lien avec les efforts de refondation. Néanmoins pour un meilleur impact de ces actions la société civile formule les recommandations suivantes :

- Poursuivre les actions de rapprochement entre la justice et les justiciables ;
- Poursuivre la digitalisation du paiement des actes administratifs ;
- Doter le Comité national des transports et du transit routier inter-états et de l'observatoire des pratiques anormales de moyens conséquents lui permettant de constater les pratiques anormales sur les axes routiers et de les dénoncer à travers des rapports périodiques et réguliers ;
- Assurer une meilleure protection des lanceurs d'alertes dans le domaine de la lutte contre la corruption ;
- Engager une concertation nationale autour des problématiques de la décentralisation en vue d'opérer des réformes adaptées ;
- Maintenir les efforts budgétaires en faveur des services sociaux de bases (éducation, santé, eau potable et assainissement).
- Poursuivre le déploiement des dispositifs d'encadrement et de financement des initiatives au profit des jeunes.

En lien avec le pilier 4 du PA-SD : œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale

Les acteurs de la société civile apprécient les avancées obtenues en matière de réconciliation nationale et cohésion sociale. Les progrès concernent notamment : i) la promotion des initiatives de dialogue interreligieux et culturel ; ii) la prévention et la gestion des conflits communautaires et intercommunautaire. Pour une consolidation des actions de l'Etat pour le mieux vivre-ensemble, les organisations de la société civile recommandent :

- Renforcer les mécanismes locaux de dialogue, de médiation et de prévention des conflits communautaires. Cela passe par la création et la revitalisation des comités locaux de paix et de cohésion sociale en s'appuyant sur les autorités traditionnelles, religieuses, les leaders communautaires, etc. ;
- Améliorer le fonctionnement des structures locales de gestion foncière ;
- Accélérer le processus d'informatisation du cadastre foncier ;
- Poursuivre la sensibilisation des populations sur la nouvelle réglementation en matière de promotion immobilière.

Par ailleurs la prise en compte du genre reste un défi majeur. Une meilleure prise en compte de cette dimension par les indicateurs du RND, donnera plus de visibilité sur la contribution du PA-SD à la réduction des inégalités liées au genre.

Afin de contribuer à relever tous ces défis, les acteurs de la société civile restent engagés aux côtés de l'Etat pour jouer leur rôle notamment d'information, de formation, de mobilisation et de veille citoyenne. La société civile ne peut jouer pleinement ce rôle qu'avec l'accompagnement de l'Etat et des autres acteurs de développement. Faire du Burkina Faso une nation forte, souveraine et émergente, tel est notre rêve.

Je vous remercie !